



Les stages organisés par SSA JUSTICE



MAPITI

Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales en matière de **T**ravail Illégal

Thématiques - infractions principales

Infractions aux règles élémentaires liées à l'exercice d'une activité professionnelle indépendante, en nom propre ou en société, ainsi que celles liées à l'embauche et à l'emploi des salariés. Ce sont :

- Le travail dissimulé
- Le prêt illicite de personnel
- Le marchandage
- L'emploi d'un étranger démuné de titre de travail
- Le cumul irrégulier d'emplois
- La fraude aux revenus de remplacement

Objectifs du stage

- Connaître les grandes lignes de la réglementation
- Connaître les institutions chargées des contrôles
- Comprendre les enjeux du travail illégal, tant pour l'employeur que pour le salarié et le client.
- Se responsabiliser vis-à-vis de la nécessité de respecter les règles inhérentes au travail légal
- Minimiser les risques en cas d'externalisation des tâches
- Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive

Tarifs - Options

450 € TTC pour ½ journée de formation, en salle, lorsque les infractions sont de faible gravité

750 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, dans les autres cas.



MAPIHA

Mesure Alternative aux poursuites Pénales en matière d'Hygiène Alimentaire.

Thématiques - infractions principales

- Exposition, mise en circulation ou mise en vente de denrées animales ou d'origine animale non conformes aux normes sanitaires.
- Production, transformation, distribution de denrées animales ou d'origine animale dans un établissement sans installations sanitaires conformes à l'usage du personnel. Non déclaration d'un établissement d'exposition ou de vente de denrées animales ou d'origine animale.
- Production, transformation, distribution de denrées animales ou d'origine animale dans des locaux mal aménagés créant un risque d'insalubrité.
- Absence/défaut d'informations du consommateur
- Informations à destination du consommateur erronée

Objectifs du stage

- Connaître les obligations réglementaires de l'exploitant en matière d'hygiène alimentaire et d'information du consommateur.
- Apprendre à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue : analyse des risques, recherches des causes, mise en place d'actions correctives, de plan de prévention, mise en place des procédures de contrôle, de surveillance et d'alerte : comment mettre en œuvre concrètement son plan de maîtrise sanitaire
- Comprendre les mécanismes du développement microbien et les conséquences de ce dernier en termes de toxi-infection alimentaire
- Connaître les autres dangers alimentaires
- Mettre en pratique les règles d'hygiène depuis l'arrivée des matières premières jusqu'à la distribution finale des produits.

Tarifs - Options

800 € TTC pour 2 journées de formation de base, en salle.

OPTIONS : Module de suivi individualisé (durée : 1/2 journée)
+ 400 € TTC si réalisé collectivement en salle de formation consistant en l'exposé par chaque justiciable de son compte-rendu d'autocorrection d'infractions,

OU BIEN :
+ 700 € TTC si individualisé sur le terrain incluant la rédaction du rapport de suivi-évaluation individualisé, réalisé pour chaque auteur d'infraction.

MAPIHSST

Mesure Alternative aux poursuites Pénales en matière d'Hygiène Santé, Sécurité au Travail.

Thématiques - infractions principales

- Contraventions et les délits avec préjudice corporel ayant entraîné une ITT inférieure à 3 mois ;
- Blessures involontaires avec ITT supérieur à 3 mois dans le cadre du travail. ;
- Entrave au fonctionnement du comité d'hygiène et de sécurité ;
- Emploi de travailleur sans organisation de formation pratique et appropriée en matière de sécurité ;
- Emploi de travailleur sans respect des règles de sécurité ;
- Infraction à la réglementation générale sur l'hygiène et la sécurité du travail ;
- Ouverture d'un chantier non conforme aux règles sur l'hygiène et la sécurité.

Objectifs du stage

- Connaître les obligations réglementaires de l'employeur en matière d'hygiène santé sécurité au travail.
- Apprendre à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue : analyse des risques, recherches des causes, mise en place d'actions correctives, de plan de prévention, mise en place des procédures de contrôle, de surveillance et d'alerte.
- Mettre en pratique les règles d'hygiène, de sécurité et de santé du personnel au sein de son entreprise en fonction de ses activités.
- Déceler les « points critiques HSST » spécifiques au(x) poste(s) de travail et être en mesure d'y apporter des solutions pratiques et simples.

Tarifs - Options

800 € TTC pour 2 journées de formation de base, en salle.

OPTIONS : Module de suivi individualisé (durée : 1/2 journée)
+ 400 € TTC si réalisé collectivement en salle de formation consistant en l'exposé par chaque justiciable de son compte-rendu d'autocorrection d'infractions,

OU BIEN :
+ 700 € TTC si individualisé sur le terrain incluant la rédaction du rapport de suivi-évaluation individualisé, réalisé pour chaque auteur d'infraction.



MAPIVTC

Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales pour les infractions spécifiques aux **V**éhicules de **T**ourismes avec **C**hauffeur.

Thématiques - infractions principales

Exploitation de VTC sans inscription au registre, sans carte professionnelle en cours de validité
Non présentation de la visite médicale
Maraudage
Stationnement abusif à l'abord ou dans l'enceinte d'une gare/d'une aérogare par le conducteur d'un VTC > 1h avant la prise en charge.
Exercé l'activité d'exploitant de véhicule de transport public particulier de personnes en recourant à un conducteur non titulaire d'une carte professionnelle valable pour le transport effectué.

Objectifs du stage

Connaître la réglementation spécifique aux véhicules de tourisme avec chauffeur
Les dispositifs de contrôle, les sanctions et les risques liés aux pratiques illégales ;
Sensibiliser aux enjeux de la lutte contre le travail illégal spécifiquement dans le cadre des VTC :
Les enjeux économiques, financiers et sociaux de la réglementation de la profession VTC
Incitation du stagiaire à s'engager dans une démarche de prévention des infractions liées aux VTC, en présentant l'ensemble de « bonnes pratiques » à mettre en œuvre.
Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive

Tarifs - Options

450 à 600 € TTC pour 1 journée de formation, en salle



MAPIINF

Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales relatif aux obligations des sociétés en matière d'**IN**formation comptable et financière.

Thématiques - infractions principales

L'obligation de publicité des comptes sociaux.

L'obligation d'inscription au registre des bénéficiaires effectifs.

La prévention des infractions d'abus de biens sociaux, du crédit, du pouvoir, des voix.

Prévenir les difficultés des entreprises : plus de 80% des entreprises qui se déclarent en cessation de paiement et qui finissent soit en cessation d'activité soit en liquidation judiciaire, n'ont pas publié leur compte dans les années précédentes.

Objectifs du stage

- Appréhender la notion d'information comptable et financière à la charge des entreprises,
- Distinguer les obligations d'établissement, de présentation et de publication des comptes sociaux,
- Comprendre, chiffres à l'appui, les enjeux de l'information et les risques liés à l'absence de publication des comptes sociaux,
- Comprendre les enjeux plus vastes de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme,
- Connaître les sanctions civiles et pénales en matière d'information comptable et financière et en matière de commerce et gestion de l'entreprise,
- Connaître les instruments d'aide aux entreprises et les moyens de lutte contre la fraude,
- Prévenir les actes de gestion punissables pouvant encourager un manque d'information financière et comptable ou mettre en danger l'entreprise,
- Connaître les moyens de recours et les risques encourus lorsqu'une entreprise est en difficulté financière.

Tarifs - Options

450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle lorsque toutes les infractions sont contraventionnelles [**Non-dépôt des comptes sociaux (NATINF 3130 et 3150) et autre NATINF : 3161**]

750 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, lorsque l'une au moins des infractions est délictuelle.



MAPIFSOC
Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales en matière de **F**raudes **S**OCiales des particuliers, des entreprises et des personnels de santé.

Thématiques - infractions principales

- Pour les particuliers, les personnes morales ou les professionnels de santé
- Déclaration fausse ou incomplète pour obtenir d'une personne publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu
- Escroquerie au préjudice d'un organisme de protection sociale pour l'obtention d'une allocation ou prestation indu
- Faux et usage de faux
- Fraude ou fausse déclaration pour l'obtention du revenu de solidarité active

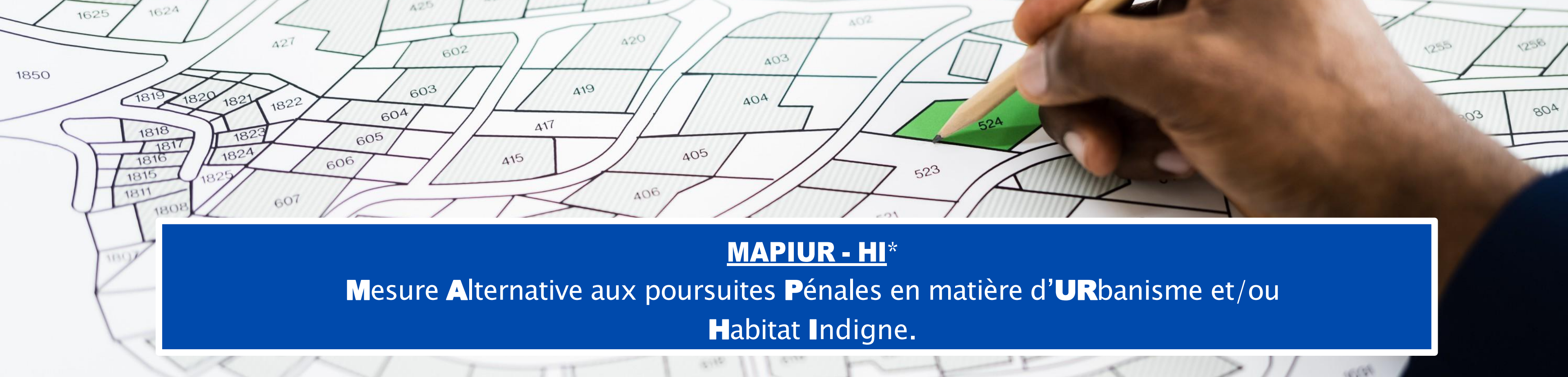
Objectifs du stage

- Rappeler le principe de protection sociale universelle en France ; Identifier les risques de la vie couverts par le système de protection sociale ; Identifier le principe et les sources de financement de la protection sociale en France : les cotisations salariales, sociales, patronales, ...
- Définir la fraude sociale, ses conséquences économiques et sociales ;
- Connaître les sources juridiques et l'évolution de la réglementation en matière de fraudes aux prestations sociales
- Identifier les principales fraudes commises par les particuliers, les personnes morales, les professionnels de santé,
- Comprendre la finalité, la légitimité et le mode d'action de la lutte contre la fraude dans le domaine de la protection sociale ;
- Connaître les institutions chargées du contrôle, les moyens mis en œuvre et les sanctions encourues.
- Mettre en place les mesures destinées à éviter la récurrence

Tarifs - Options

360 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, pour les particuliers auteurs d'infraction

720 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, pour les représentants légaux d'une personne morale et les professionnels de santé.



MAPIUR - HI*

Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales en matière d'**U**Rbanisme et/ou **H**abitat Indigne.

Thématiques - infractions principales

Concernant l'urbanisme :

Construction/rénovation/extension sans permis de construire ou sans démarche administrative obligatoire ou non conforme au PLU.

Réalisation irrégulière de travaux modifiant ou supprimant un élément protégé pour un motif d'ordre culturel, historique, architectural, écologique, patrimonial ou paysager (DP), Installation de tente, caravane, ... en dehors des terrains autorisés.

Concernant l'habitat indigne :

Soumission de personnes vulnérables ou dépendantes à des conditions d'hébergement indignes ; (Re)mise à disposition d'un local vacant insalubre, dangereux ou impropre à l'habitation.

Soumission d'un mineur à des conditions d'hébergement indignes.

Objectifs du stage

- Comprendre les enjeux / conséquences de ses actions en matière d'urbanisme et d'habitat indigne : sensibiliser au problème de l'étalement urbain, de division pavillonnaire (notamment lié aux constructions illégales) ; enjeux environnementaux, économiques, sociopolitiques ; sensibiliser aux risques auxquels s'exposent les personnes exposées au non-respect des règles d'urbanisme, d'habitat et/ou de construction ;
- Connaître les institutions et organismes intervenant en matière d'urbanisme et de lutte contre l'habitat indigne ;
- Connaître les obligations réglementaires en matière d'urbanisme et d'habitat digne ainsi que les principales infractions (et les peines afférentes) ;
- Connaître les démarches et les procédures de régularisation à effectuer en cas d'infraction : généralités, étude de cas, application au cas individuel de chaque stagiaire. ;
- Mettre en place les mesures destinées à éviter la récurrence

Tarifs - Options

450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, pour les particuliers auteurs d'infraction

900 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, pour les représentants légaux d'une personne morale.



MAPIE*

Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales en matière d'**E**nvironnement.

Thématiques - infractions principales

Champ des infractions couvertes par le protocole MAPIE :

- Qualité de l'eau
- Gestion quantitative de la ressource
- Préservation des milieux aquatiques
- Conditions d'exercice de la pêche et de la chasse :
 - Lutte contre le braconnage d'espèces patrimoniales en eau douce
- Prélèvements d'espèces chassables et lutte contre le braconnage de la faune sauvage)
- Respect de la réglementation en matière d'espèces protégées
- Préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel
- Installations classées pour la protection de l'environnement

Objectifs du stage

- Connaître les obligations réglementaires en matière d'environnement
- Connaître les institutions chargées de la protection de l'environnement
- Savoir mettre en œuvre une démarche visant à améliorer les comportements, procéder à un autodiagnostic et à apporter des solutions pratiques et simples aux problèmes ou dysfonctionnements
- Reconnaître la richesse de son lieu de vie et des milieux naturels, Comprendre les notions de patrimoine, biodiversité, écologie, écosystème et pollution.
- Connaître les conséquences des atteintes à l'environnement. S'approprier les bonnes pratiques : Mettre en pratique les éco-gestes, Sensibiliser son entourage. Les obligations des installations classées pour la protection de l'environnement.

Tarifs - Options

360 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, pour les particuliers et les exploitants agricoles.

720 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, pour les représentants légaux d'une personne morale

+ 400 € TTC, en sus, lorsqu'il s'agit d'une installation classée protection de l'environnement (ICPE), **pour une demi-journée supplémentaire en salle.**



MAPIVIF

Mesure **A**lternative aux poursuites **P**énales des infractions en matière de **V**iolence **I**ntra-
Familiales et responsabilité parentale.

Thématiques - infractions principales

Champ des infractions couvertes par le protocole MAPIVIF :

Violences, menaces, harcèlement dans le cadre intra-familiale
Responsabilité parentale

Objectifs du stage

- Comprendre le cadre réglementaire et les sanctions encourues dans le cadre des violences intra-familiales.
- Prendre conscience de la gravité de ses actes et des conséquences de ceux-ci sur l'entourage.
- Connaître les solutions existantes et les mesures à mettre en œuvre pour éviter la récurrence.

Tarifs - Options

450 € TTC pour 2 journées de formation, en salle, + 2 entretiens individuels par téléphone, avec le formateur psychologue (un avant et un après la formation de 2 jours)

390 € TTC pour 2 journées de formation, en salle, et un seul entretien individuel par téléphone, avec le formateur psychologue (avant le stage).

360 € TTC pour 2 journées de formation, en salle.



STAGE DE CITOYENNETE

Thématiques - infractions principales

Infraction du type violences (hors violences conjugales et intrafamiliales), menaces, injures, y compris sur agent dépositaire de l'autorité, dégradations de bien...

Objectifs du stage

- Comprendre les fondements de la citoyenneté et de l'éthique sociale – les principes de la République Française
- Amener les participants à prendre conscience de la gravité de leurs actes et des conséquences sociales, économiques ou juridiques qui en découlent afin de prévenir la récurrence ou la commission d'infractions connexes.
- Explorer les fondamentaux de l'analyse comportementale afin d'identifier des options envisageables pour ajuster sa propre conduite.

Tarifs - Options

270 euros TTC pour 1 journée de formation, en salle pour des sessions d'environ 15 personnes.

